

AMAP Croix-Luizet
Association Loi 1901
Contrat d'engagement mutuel

Ce contrat est organisé par l'AMAP Croix-Luizet et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

Il est établi **ENTRE** :

ET :

Elise, Ludovic, Vassilis <i>GAEC TERRES D'EOLE</i> 82 chemin de la croix rampau 69250 POLEYMIEUX AU MONT D'OR <i>Dénomme le producteur</i> Demeurant :..... <i>Dénotmé le Membre Adhérent</i>
--	---

Engagement réciproque

Le Producteur s'engage à fournir un panier hebdomadaire de pain et/ou un panier mensuel de farine, issu de ses céréales (blé et seigle) certifiés Agriculture Biologique par Ecocert FR-BIO-01, et à respecter les règles de l'agriculture biologique et paysanne. La farine est moulue sur meule de pierre, avec un moulin artisanal.

Le Producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

Le Membre Adhérent s'engage à acheter **au moins un pain de 1kg par jour de distribution prévu** en acceptant les conséquences des aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité des produits du panier.

Paniers proposés (contenu et prix)

Six types de paniers sont proposés

PAIN	Demi-complet	1 kg : 4,90€		
	Graines de lin	1 kg : 5,70€		
	Pain campagne	1 kg : 4,90		
	Tournelin (lin et tournesol)	1 kg : 5,70€		
	SURPRISE (1 pain différent chaque semaine)	1 kg : 5,30€		
FARINE	Blé Bise	Sac 1 kg : 2,00€	Sac 2,5 kg : 4,75€	Sac 5 kg : 9,25€
	Blé de seigle T130	Sac 1 kg : 2,15€		
	Graine de Lin Brun	Sac 400g : 3,50€		

Durée du contrat et dates de livraisons

Saison Hiver 2014/2015 : le contrat débute le 02/10/14 et se termine le 26/03/14.

Les dates de livraisons sont préalablement définies selon le calendrier (page 2) que les deux parties s'engagent à respecter.

Modalités de livraison

Les livraisons sont effectuées exclusivement à la Maison du Citoyen, 67 rue Octavie, les jeudis soirs entre 19 et 20 heures.

Toutefois en accord avec le Producteur, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le Producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration de l'AMAP Croix-Luizet et les membres Référents rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP, une solution compensatrice.

En cas d'impossibilité pour le Membre Adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants. Aucun panier ne sera remboursé.

Rupture de contrat

Ce contrat peut-être interrompu unilatéralement par le Membre Adhérent si, et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement dans la liste des autres membres adhérents de l'AMAP de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement.

Ce contrat peut-être interrompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de l'AMAP de trancher.

Choix du panier

Pain

- Demi-complet 1kg : 4,90€
 Graines de lin 1kg : 5,70€
 Tournelin 1kg : 5,70€
 Le campagne 1kg : 4,90€
 Surprise 1kg : 5,30€

Farine

- Blé bise 1kg : 2,00€ 2,5kg : 4,75€
 5kg : 9,25€
 Seigle T130 1kg : 2,15€

 Graine de lin brun 400g : 4,00€

Calendrier

Mettre une croix quand vous souhaitez une livraison de farine

Dates		Dates	
01/10/2015		07/01/2016	
08/10/2015		14/01/2016	
15/10/2015	Pain + Farine	21/01/2016	Pain + Farine
22/10/2015		28/01/2016	
29/10/2015	PAS DE DISTRIBUTION	04/02/2016	
05/11/2015		11/02/2016	Pain + Farine
12/11/2015		18/02/2016	PAS DE DISTRIBUTION
19/11/2015	Pain + Farine	25/02/2016	
26/11/2015		03/03/2016	
03/12/2015		10/03/2016	
10/12/2015		17/03/2016	
17/12/2015	Pain + farine	24/03/2016	Pain + Farine
24/12/2015	PAS DE DISTRIBUTION	31/03/2016	

Règlement

	Nombre de paniers	Prix unitaire	Prix total
Panier pain	23€€
Farine	€€
	PRIX TOTAL	€

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de GAEC Terres d'Eole.

Possibilité de payer en 3 fois (montant du contrat divisé par 3)

Si vous souhaitez payer en 2 ou 3 fois et que ces chèques soient encaissés sur les mois consécutifs (octobre, novembre, décembre), merci de mettre au dos du chèque les mois d'encaissement.

Chèque n°	Banque	Montant
Chèque n°	Banque	Montant
Chèque n°	Banque	Montant

Signature
 Le Producteur Elise, Ludovic, Vassilis.
 Pour le GAEC terre d'eole

Signature
 Le Membre Adhérent

Email : terresdeole@gmail.com